

Commune:
MOUSTIER-VENTADOUR

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
30 mars 1934

Superficie: 0,27 ha

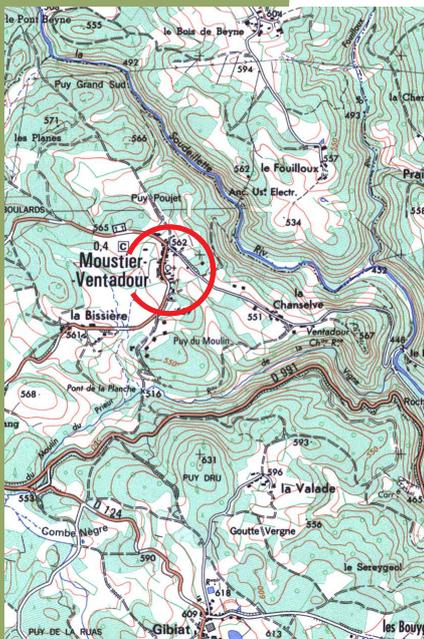
Situation:
5,5 km à l'est d'Egletons



COMPOSANTES DU SITE

Le site a été protégé en raison du caractère remarquable de la place du bourg de Moustier Ventadour, organisée autour de son église et de son tilleul de Sully. Aujourd'hui l'ancien coudert rural, qui s'ouvrait largement sur le paysage, a été transformé en placette avec stationnement devant l'église. Le tilleul qui se trouvait au nord du portail a été coupé en 1970. Cet espace minéral, de type urbain est légèrement décaissé par rapport à l'espace en herbe qui reçoit l'église avec modestie, dans l'esprit de la place originelle. Un long muret en granit borde la rue et contient l'espace public. Un immense tilleul, dit "de Sully", contemporain de la restauration de l'église au XVIIème siècle, surmontait un tertre, vestige de l'ancienne abbaye. L'ensemble a été détruit sans autorisation

dans les années 1970. Une croix de mission en fer forgé daté de 1821 est posée sur un soubassement tabulaire à deux instruments de la passion-la lune, le soleil, un cœur et un nimbe rayonnant. Le monument aux morts est surmonté d'une statue de "poilu" (sculpteur provençal Tony Carcenat). De l'ensemble monastique implanté à cet endroit dès le XIIème siècle dans la dépendance directe de l'abbaye de Cluny, il ne subsiste que l'église Saint-Pierre. Son chevet polygonal roman couvert en lauze présente des modillons sculptés d'un bestiaire, et de masques humains parmi les plus remarquables du Limousin. La nef et le clocher mur ont été reconstruits au XVème siècle. L'ensemble a été restauré au XVIIème siècle.



ÉVOLUTION

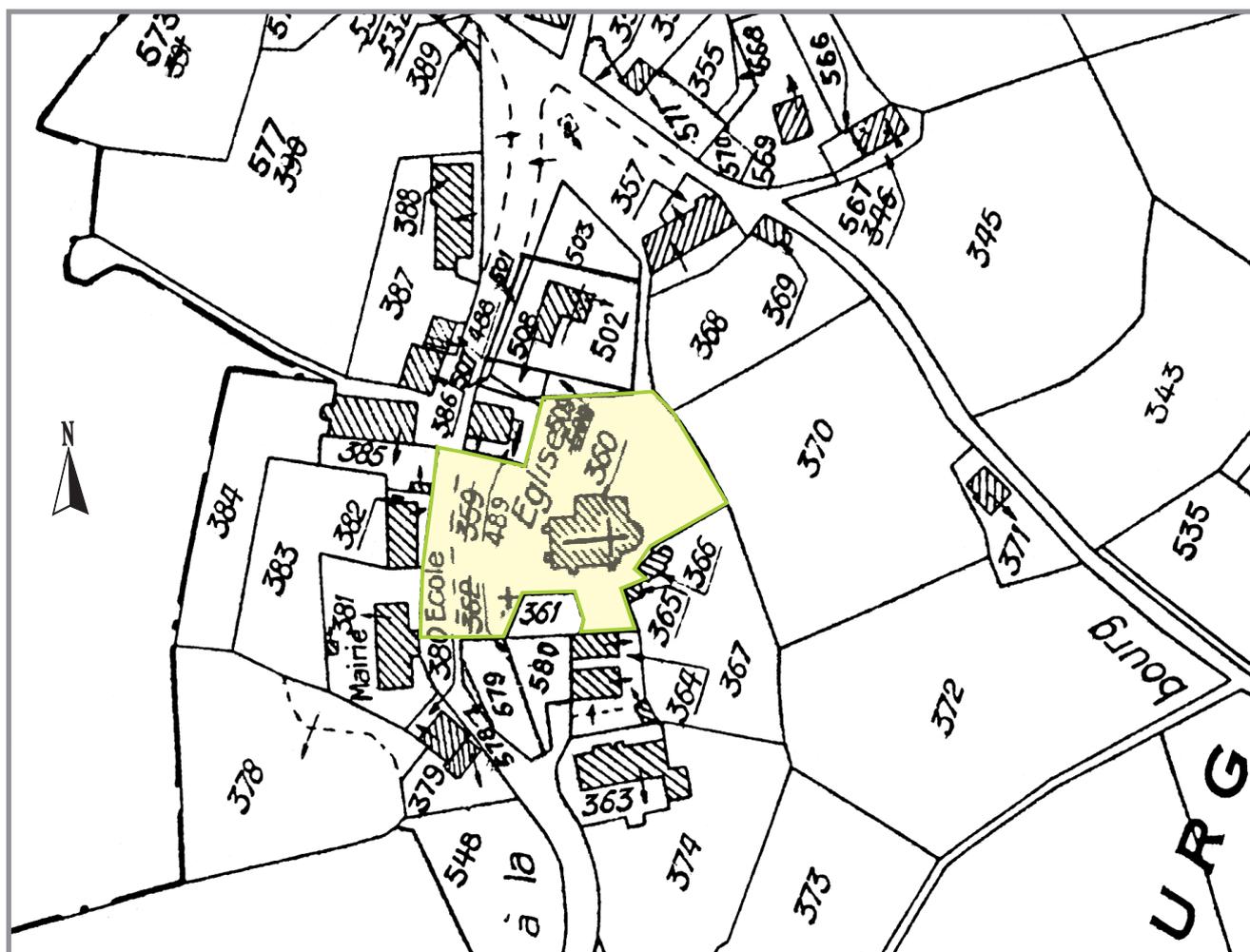
Le cimetière adjacent a été déplacé à l'entrée du bourg à la fin des années 1940, et l'emplacement privatisé par la construction d'une maison sans qualité architecturale qui banalise la place. Le tilleul n'a pas été remplacé.



ORIENTATIONS DE GESTION

Il importe de replanter le tilleul, accompagné d'une information montrant la vue ancienne de la place avec l'ancien tilleul, ce qui valoriserait le site. La place doit rester en herbe, de type coudert ouverte et multifonctionnelle. Le stationnement pourrait être déplacé pour éviter son axialité par rapport au portail de l'église. Une amélioration des revêtements de surface, quelques plantations respectueuses du caractère rural des lieux, l'installation d'un banc redonneraient son caractère à ce site historique et pittoresque.

Compte tenu de la proximité du château de Ventadour situé 1 km à l'est, il conviendrait de réunir les deux sites et d'inclure la route d'accès qui les relie, ainsi que le socle naturel de la vallée qui les accueille.



Périmètre du site

